



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

Communiqué de presse

Réf: PM

GREVISTES DE LA FAIM: LA REPONSE DE LA SOLIDARITE A LA FORCE POLICIERE

**Rassemblement de l'ensemble des organisations de soutien
ce lundi 12 août 1996 à 18 heures
devant la cathédrale Notre-Dame de Paris.**

Le gouvernement a décidé de substituer à la discussion une hospitalisation forcée des grévistes de la faim réfugiés à l'église Saint Bernard de Paris.

Par cette mesure, le Ministre de l'Intérieur persiste à évacuer tout dialogue face aux détreesses humaines des "sans-papiers".

Le MRAP appelle ses adhérents et sympathisants disponibles à soutenir la détermination des "sans-papiers" dont 5 femmes et 7 hommes ont courageusement pris le relais de leurs camarades évacués par les policiers, en participant au rassemblement précisé ci-dessus ainsi qu'à l'ensemble des initiatives de soutien.

L'action des "sans-papiers" est aussi celle de tous les citoyens devant les méthodes d'un gouvernement qui tend à résoudre les problèmes d'exclusion et d'injustice par des mesures policières.

Paris, le 12 août 1996

Appel à l'ensemble des associations et organisations mobilisées par la solidarité avec les étrangers sans-papiers

Paris, 13 août 1996

Chers amis,

Aujourd'hui, quarantième jour de grève de la faim des sans-papiers de Saint-Bernard (Paris 18e).

Hier, 12 août 1996, le ministre de l'intérieur apportait "sa" réponse aux grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard (Paris 18e) : une évacuation forcée vers 6 hôpitaux parisiens, qualifiée d' "*humanitaire*". Cette opération se solde par le retour le jour même, après contrôle médical, de tous les grévistes à Saint-Bernard. Ils n'ont rien perdu de leur détermination et 12 autres membres du groupe étaient prêts dès hier à prendre, si nécessaire, leur relève.

Si le gouvernement persiste à ne pas apporter de réponse politique adéquate aux problèmes posés à l'opinion publique par l'ensemble du mouvement des sans-papiers à travers la France, il est plus que probable que de nouvelles évacuations "humanitaires" auront lieu dans les jours qui viennent.

Vous trouverez ci-joint le texte de l' **Appel National pour un jeûne de solidarité**.

En raison de la **gravité de la situation**, nous vous demandons de bien vouloir donner un large écho à cet Appel parmi vos membres afin qu'ils puissent participer à l'organisation de **jeûnes tournants** de militants, de personnalités, de citoyens tant à l'église Saint-Bernard à Paris - où déjà une trentaine de personnes ont entamé un jeûne autour des grévistes de la faim - que dans la France entière, à l'appui des justes revendications des sans-papiers que le gouvernement persiste à ignorer.

Merci de bien vouloir nous informer rapidement des initiatives que vous pourrez prendre afin qu'il puisse en être fait état dans une prochaine parution du "Sans-papiers libéré", co-édité par 9 associations de soutien.

Recevez nos amicales salutations.

Bernadette HETIER
Secrétaire nationale du MRAP

Points de contact : Bernadette HETIER et Isabelle VERNHES (secrétariat) au MRAP (tel : 43 14 83 56, fax : 43 14 83 50) ..



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

Paris, le 13 août 1996

Aux Présidents, Secrétaires et Trésoriers
des Comités locaux du MRAP

Chers amis,

Aujourd'hui, quarantième jour de grève de la faim des sans-papiers de Saint-Bernard (Paris 18e).

Hier, 12 août 1996, le ministre de l'intérieur apportait "sa" réponse aux grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard (Paris 18e) : une évacuation forcée vers 6 hôpitaux parisiens, qualifiée d' "humanitaire" . Cette opération se solde par le retour le jour même, après contrôle médical, de tous les grévistes à Saint-Bernard. Ils n'ont rien perdu de leur détermination et 12 autres membres du groupe étaient prêts dès hier à prendre, si nécessaire, leur relève : ce qui ne saurait étonner quiconque car ces sans-papiers ont maintes fois déclaré qu'ils n'avaient plus "rien à perdre" . Si le gouvernement persiste à ne pas apporter de réponse politique adéquate aux problèmes posés à l'opinion publique par l'ensemble du mouvement des sans-papiers à travers la France, il est plus que probable que de nouvelles évacuations "humanitaires" auront lieu dans les jours qui viennent.

Il appartient donc aux **citoyens** de ce pays d'exprimer de façon forte, avec plus d'urgence que jamais, leur solidarité avec les sans-papiers. Vous trouverez ci-joint les textes suivants :

- Appel National pour un jeûne de solidarité, co-signé par des militants du MRAP,
- Communiqué du MRAP daté de ce jour, 13 août 1996
- Communiqué du MRAP en date du 9 août 1996.

Dès aujourd'hui, un groupe d'une trentaine de personnes a entamé un jeûne aux côtés des grévistes de l'église Saint-Bernard.

En raison de la gravité de la situation, nous vous lançons un appel **URGENT**, à tout mettre en oeuvre localement pour exprimer notre solidarité avec les sans-papiers et faire avancer leurs justes revendications que nous soutenons parce qu'elles sont aussi les nôtres. L'organisation de **jeûnes tournants** de militants, de citoyens, de personnalités que nous vous demandons de susciter conjointement avec tous les partenaires naturels de l'action du MRAP, pour symbolique qu'elle soit, ne constitue en rien la seule forme de riposte possible à la fin de non-recevoir gouvernementale : de multiples **autres initiatives** peuvent être envisagées telles que rassemblements et marches devant les préfectures ou autres lieux symboliques, campagnes de signatures de pétitions, visites en urgence à des élus de toutes les composantes du Parlement, pour leur demander des interventions immédiates auprès du gouvernement...

Merci de bien vouloir nous informer très rapidement des initiatives qui ont pu être menées à bien par votre comité. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous adressons nos amicales salutations.

Paul MUZARD
Co-Président

Bernadette HETIER
Secrétaire nationale



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Ref : BH/PM

FACE A L'INTIMIDATION

UNE SOLIDARITE RENFORCEE AVEC LES SANS-PAPIERS

Après une évacuation en force par quelque 300 CRS à l'heure du laitier, les 10 grévistes de la faim de Saint-Bernard ont tous regagné dans la journée l'église Saint-Bernard, tout aussi déterminés à poursuivre leur action pacifique de revendication.

Le MRAP dénonce vigoureusement cette intimidation à prétexte "humanitaire", seule réponse que le ministre de l'intérieur semble aujourd'hui capable d'apporter à 5 mois de luttes pour une juste cause. Ce constat d'impuissance gouvernementale montre à l'évidence que l'action policière ne constitue en aucun cas une réponse pertinente à des problèmes politiques.

Le MRAP, associé à d'autres organisations, appelle dès aujourd'hui à la poursuite d'un jeûne national de solidarité démarré aujourd'hui à l'église Saint-Bernard en soutien aux justes revendications des grévistes de la faim. Ce jeûne a vocation à s'étendre à travers la France et à se prolonger - sous forme de jeûnes tournants de citoyens.

Le pouvoir politique doit sortir de son enfermement dans un refus de dialogue et accepter la médiation, susceptible de déboucher sur des réponses adaptées aux revendications courageuses des sans-papiers en lutte.

Paris, le 13 août 1996

SANS-PAPIERS DE SAINT-BERNARD

Les organisations appellent au jeûne national de solidarité

En guise de réponse aux multiples appels des trois cents sans-papiers de Saint-Bernard (Paris 18e), du collège des médiateurs, de formations politiques, d'organisations syndicales, d'associations, le ministre de l'intérieur a fait hospitaliser de force, le 12 août, les dix grévistes de la faim qui, au nom de tous les autres, se privaient de nourriture depuis plus de cinq semaines. Il s'agit d'une bien étrange interprétation de la déclaration du Président de la République prononcée le 14 juillet. Il avait alors affirmé qu'il *"n'avait pas un coeur de pierre"* et qu'il *"était aussi sensible que quiconque"* au sort *"des familles complètement en désarroi parce qu'elles sont en réalité clandestines et qu'elles n'ont aucun droit"*.

Cette déclaration pouvait laisser présager une mesure de caractère humanitaire en faveur des sans-papiers de Saint-Bernard, qui ne sont pas des clandestins. Il n'en a rien été. Le ministre de l'intérieur claque une fois de plus la porte au nez de tous ceux qui invitent le gouvernement à régulariser les étrangers victimes de vingt ans de politique de fermeture des frontières.

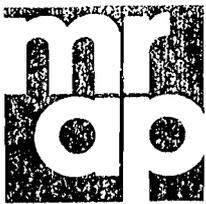
Face à une telle cécité, un mouvement national de jeûne a été lancé mardi 13 août à l'église Saint-Bernard, invitant les Français à exprimer immédiatement leur condamnation de l'attitude du gouvernement ainsi que leur solidarité avec les sans-papiers de Saint-Bernard et, au-delà d'eux, avec les sans-papiers victimes de la fermeture des frontières, en prenant des initiatives semblables un peu partout en France aussi longtemps que le gouvernement n'acceptera pas de régulariser les étrangers en lutte.

Les organisations soussignées s'associent pleinement à cette action, à laquelle participent déjà certains de leurs représentants et militants.

Il va de soi que le problème de fond soulevé par les sans-papiers de Saint-Bernard ne peut être réglé que par une politique d'ouverture à l'égard de tous ceux qui se trouvent dans la même situation.

Paris, le 14 août 1996

Premières organisations signataires : Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT); Droits Devant!; Emmaüs France; Groupe d'Information et de Soutien aux Travailleurs immigrés (GISTI); Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP); Syndicat des Avocats de France (SAF); Syndicat de la Magistrature (SM).



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

REF : PM/BH

COMMUNIQUE DE PRESSE

SANS PAPIERS
URGENCE - SOLIDARITE

Le MRAP dénonce par avance tout règlement du problème humain dramatique posé par les grévistes de la faim de Saint-Bernard par la force policière et non par une solution de justice.

NON ! Les immigrés ne sont pas responsables de la crise et du chômage !

NON ! Les populations des pays d'Afrique ne seraient pas réduites à la misère et à l'émigration si, après avoir exploité et pillé les ressources de ces pays, l'occident ne refusait pas de faire de leur développement une priorité absolue !

NON ! Les conséquences rétroactives de lois qui fabriquent des clandestins ne sont pas tolérables !

Nous refusons le manque de courage politique d'un gouvernement qui s'aligne sur les positions de l'extrême-droite et encourage ainsi les expressions de haine !

Le MRAP appelle tous les citoyens épris de justice à se mobiliser et à poursuivre et renforcer le jeûne national de solidarité avec les sans papiers en lutte.

**L'HEURE EST À UNE MOBILISATION URGENTE
POUR EXIGER LE RESPECT DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE,
GARANTES DES DROITS DE L'HOMME !**

PARIS LE 16 AOÛT 1996

SANS PAPIERS DE SAINT-BERNARD

Donnez leur la parole et des papiers

La lâcheté, Monsieur Debré, c'est d'opposer la force aux faibles, c'est de traiter par le mépris les appels des trois cents sans-papiers de Saint-Bernard, parce qu'ils sont étrangers.

La lâcheté du gouvernement, c'est de se défausser de ses responsabilités politiques sur le seul ministre de l'Intérieur, pour traiter une revendication légitime comme une pure et simple atteinte à l'ordre public.

Le courage, c'est de respecter les faibles, et ça s'appelle la justice. C'est, pour les sans-papiers de Saint-Bernard, de leur donner la parole et des papiers.

Le courage et la justice, c'est, en toute occasion, de traiter les faibles dans le respect des libertés, de l'égalité et de la fraternité qui ne connaissent pas de frontière.

Nous, associations signataires, déclarons que si les sans-papiers de Saint-Bernard sont neutralisés par la force, s'ils sont renvoyés dans leurs pays, cela signifiera que les libertés, l'égalité et la fraternité ne sont plus les valeurs de la République française, que notre citoyenneté et la démocratie sont atteintes.

Dans ce contexte d'encouragement à la xénophobie, nous appelons solennellement les autorités de la République à se ressaisir.

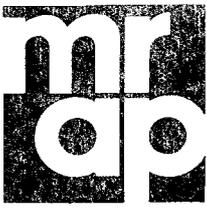
Nous appelons toutes les citoyennes et tous les citoyens ainsi que toutes les forces démocratiques à faire de la défense des sans-papiers de Saint-Bernard leur urgence absolue.

L'avenir de nos libertés est en jeu.

Paris le 17-08-1996

Point de presse samedi 17-08-96 à 11h00
Face à l'église Saint-Bernard,
Tente du jeûne de solidarité (rue Saint Bruno)

Organisations signataires : Droits devant!!; Emmaüs-France; Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI); Groupe d'Information et de Soutien des Travailleurs Immigrés (GISTI); Ligue des Droits de l'Homme (LDH); Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

SANS PAPIERS URGENCE - SOLIDARITE

Les grévistes de la faim de Saint-Bernard (75018 Paris) continuent aujourd'hui - 47e jour de leur mouvement - à porter la revendication de régularisation d'un grand nombre de sans papiers qui, présents et intégrés dans la société française souvent de longue date, ne sont pas des clandestins.

Face aux fins de non recevoir du gouvernement, ils ont décidé de poursuivre leur action "debout", dans la dignité : *"ça fait 5 mois que l'on se bat. Alors c'est la mort ou bien la vie, avec les papiers"...*

Les 300 de Saint-Bernard ne sont pas seuls : ils ont été rejoints dans leur mouvement par de multiples collectifs en région parisienne (78, 92, 93...) aussi bien qu'à travers la France entière, de Nantes ou Morlaix à Lyon et Besançon, désormais regroupés en Coordination Nationale.

Malgré toutes les voix qui se sont élevées en faveur des 300 de Saint-Bernard et des grévistes de la faim, les plus récentes déclarations du ministre de l'Intérieur et du gouvernement font peser sur le groupe de Saint-Bernard le danger d'une intervention imminente de la force publique pour procéder à une évacuation forcée de l'église et à l'exécution de reconduites à la frontières.

Pour obtenir des plus hautes instances de l'Etat la réouverture de négociations avec les sans-papiers de Saint-Bernard, le MRAP soutient l'appel lancé par la coordination régionale d'Ile de France des collectifs de sans papiers et de collectifs de soutien à ces derniers et invite tous ceux et celles qui sont attachés aux valeurs de solidarité et de fraternité à participer très nombreux à des

MANIFESTATIONS A 18H00 LES MERCREDIS 21 ET 28 AOUT 1996 DE REPUBLIQUE A SAINT-BERNARD

Il est urgent :

- de poursuivre et d'étendre la mobilisation de militants autour de l'église Saint-Bernard (rue Saint-Bruno, 75018) afin de manifester publiquement notre solidarité et notre détermination aux côtés des 300 de Saint-Bernard (en particulier la nuit et le matin de 4h00 à 8h00),
- de multiplier les protestations et les rassemblements autour des lieux publics et symboliques,
- d'explorer toutes les voies positives proposées,
- d'intensifier les démarches auprès des élus...

Afin d'obtenir sans plus tarder que le Président de la République favorise la réouverture des négociations demandées par les grévistes de la faim.

Paris, 20 août 1996



**mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples**

**89, rue oberkampf
75543 paris cedex 11
(1) 43 14 83 53
minitel : 3615 mrap
télécopieur
(1) 43 14 83 50**

président d'honneur
Pierre PARAF †

présidence
Jacques CHEVASSUS
Jean-Jacques KIRKYACHARIAN
Pierre MAIRAT
Paul MUZARD

secrétaire général
Mouloud AOUNIT

secrétaires généraux adjoints
Alain CALLES
Renée LE MIGNOT

comité d'honneur
Henri ALLEG
Maurice BÉJART
Yves BOISSET
Jacques de BOURBON-BUSSET
Aimé CESAIRE
Jean-Pierre CHABROL
Robert CHAMBEIRON
Edmonde CHARLES-ROUX
M.-José CHOMBART de LAUWE
Alain DECAUX
Henri DESOILLE
Guy DUCOLONE
Pasteur André DUMAS
Henri FAURÉ
Jean FERRAT
Raymond FORNI
Pierre GAMARRA
François GREMY
Colette GUILLAUMIN
Monsieur Guy HERBULOT
Jean HIERNAUX
Georges HOURDIN
Professeur François JACOB
Albert JACQUARD
Pierre JOXE
Jean-Pierre KAHANE
Jean LACOUTURE
André LAJOINIE
Bâtonnier Bernard LASSERRE
Maxime LE FORESTIER
Albert LÉVY
Gérard LYON-CAEN
Jacques MADAULE
Emmanuel MAFFRE-BAUGÉ
Françoise MALLET-JORIS
Claude MAURIAC
Josette MAURICE-AUDIN
Albert MEMMI
Robert MERLE
Professeur Alexandre MINKOWSKI
Théodore MONOD
Marie-José NAT
George PAU-LANGEVIN
Gilles PERRAULT
Michel PICCOLI
Abbé Jean PIHAN
Alain RESNAIS
Emmanuel ROBLES
Jules ROY
Professeur Jacques RUFFIÉ
Robert SABATIER
Laurent SCHWARTZ
Georges SEGUY
Jean SURET-CANALE
Bertrand TAVERNIER
Haroun TAZIEFF
Alain TERRENOIRE
Jacqueline THOME-PATENOTRE
Claude VILLERS
Michel VOVELLE
Georges WOLINSKI
Iannis XENAKIS
Bernard ZEHRFUSS

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Monsieur le Président,

Dix sans-papiers en sont aujourd'hui à leur 47e jour de grève de la faim. Depuis le 28 mars dernier, avec le groupe des 300 de Saint-Bernard, ils demandent des papiers afin de pouvoir vivre dignement en France où ils se trouvent souvent depuis plusieurs années et sont déjà intégrés.

Depuis le 18 mars, de nombreuses voix se sont fait entendre en faveur des sans-papiers, tant au sein du monde associatif et syndical que parmi les responsables politiques.

A ce jour, leurs justes demandes n'ont reçu du gouvernement que des fins de non recevoir.

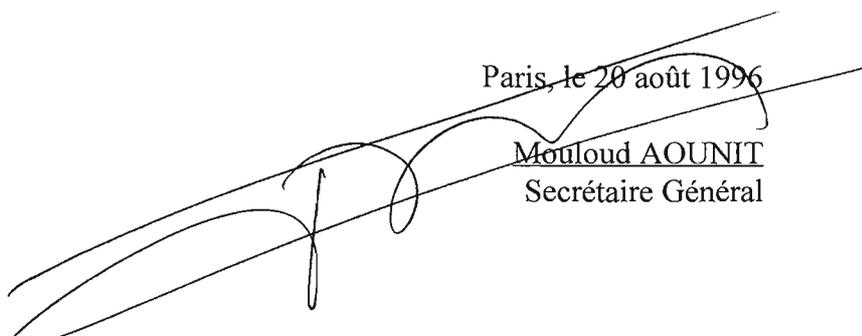
Devant cette impasse et connaissant votre attachement pour les valeurs de justice et d'humanité, le MRAP vous lance un appel, en tant que Président des français, à intervenir avant qu'il ne soit trop tard pour la reprise du dialogue et de la négociation.

Il en va de la survie et de l'intégrité menacées de 10 hommes en grève de la faim, tout comme de l'image de la France et de ses valeurs, si une réponse de justice n'est pas immédiatement apportée aux revendications des sans-papiers de Saint Bernard.

Le MRAP soutiendra toute initiative permettant de débloquer la situation et, à ce titre, prend acte avec satisfaction des propositions d'ouverture formulées par Monsieur Gilles de ROBIEN, président du groupe UDF de l'assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Paris, le 20 août 1996


Mouloud AOUNIT
Secrétaire Général

Mouvement contre le Racisme
et pour l'Amitié entre les Peuples
(M.R.A.P.)

Comité local de Roanne
et de son arrondissement (Loire)
Centre Pierre Mendès-France
12, avenue de Paris - 42300 ROANNE

le 20 août 1996

à Monsieur le Président de la République
Jacques CHIRAC

Monsieur le Président de la République,

Au nom de notre comité, notre bureau intervient auprès de vous pour vous adresser un appel très urgent en faveur des sans-papiers de Saint-Bernard à Paris.

Parce que, ce 14 juillet dernier, vous avez déclaré que vous étiez sensible au sort de ces familles complètement en désarroi et que vous avez exprimé votre compréhension de leurs problèmes, nous vous demandons d'obtenir du gouvernement qu'il s'engage dans une négociation, comme le médiateur le souhaite lui-même.

Il dépend aujourd'hui de vous, l'élu de la Nation, que des gens qui sont déjà intégrés en France, qui ne sont aucunement des clandestins de la dernière heure, puissent vivre normalement dans notre pays, ce qui n'engage aucune décision illégale, mais qui s'inscrit dans la tradition de la France, patrie du droit des humains, droit que notre pays a le devoir de promouvoir et de défendre, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières.

Le gouvernement ne se déjugera pas en modifiant ses intentions, son image gagnera au contraire si une décision courageuse est rapidement prise.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Pour le bureau du comité local
du M.R.A.P. de Roanne,
son président

Jean DARPOUX



mouvement
contre
le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples

comité palois
centre social de la Pépinière
avenue Robert Schumann
64 000 PAU

Pau le 20/08/96

Jean Claude
Pat du Comité

Monsieur le Président de la République,

Nous vous prions instamment d'user de votre autorité pour aboutir dans l'affaire des familles sous-jurées de Saint Bernard à une solution conforme à l'humanité et à l'honneur de la France "Patrie des Droits de l'Homme".

Une issue tragique de ce mouvement fait de désespoir et de dignité affecterait durablement l'image de notre pays dans le monde.

Nous espérons de tout cœur que, Président "au-dessus de la mêlée", vous interviendrez auprès du gouvernement pour une reprise immédiate des négociations.

Nous vous prions et agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos respectueuses salutations.

Mouvement
contre le Racisme
et pour l'Amitté
entre les Peuples

MRAP Enclave des Papes
Maison des Associations
84600 VALREAS, vauchuse
siège administratif : Val des Rois, 84600 VALREAS.
télé 90 35 04 35, fax 90 35 24 14

COMMUNIQUE A LA PRESSE

Dans la situation dramatique où se trouvent en l'église Saint Bernard à Paris des Hommes, des Femmes, des Enfants, des familles,

le MRAP de Valréas, associé au mouvement INITIATIVE CITOYENNE de Nyons, se déclare solidaire de l'action engagée par ces immigrés menacés d'expulsion.

Il demande au MRAP national d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour obtenir l'examen individuel de chacun des cas.

Rappelant que la France est signataire de la convention européenne des Droits de l'Homme, et de la convention Internationale des Droits de l'Enfant,

il demande en outre que les lois sur l'immigration soient réexaminées dans l'esprit de la tradition humanitaire de notre pays.

*communiqué à la presse par
le président du MRAP Enclave des Papes :*

le 22 août 1996

Chuchea



Mardi 20 août 1996

APPEL à la solidarité en faveur des Sans-Papiers

Sourd aux multiples appels des 300 Sans-Papiers de St Bernard, faisant fi des propositions du collège des Médiateurs en vue d'une négociation, insensible à la situation des grévistes de la faim qui au nom de tous les autres se privent de nourriture, le gouvernement choisit la force.

Le MRAP dénonce vigoureusement cette attitude et s'associe à l'appel de nombreuses formations politiques, syndicales et associatives en faveur d'une régularisation urgente des Sans-Papiers.

**Il appelle à la manifestation le 21 août
à 18 heures, place de la Cathédrale à Rouen**

Favorisons les créations de collectifs de sans-papiers et soutenons leurs actions

La longue lutte des sans-papiers de Saint-Bernard a permis de poser publiquement la question, trop longtemps éludée par la classe politique, des effets pervers de vingt ans de législations supposées fermer les frontières. Les mouvements de sans-papiers ont ainsi prouvé l'importance de mener par eux-mêmes, avec leurs propres moyens, et sur la base de leur propre stratégie, un véritable combat politique.

Il n'existe donc pas d'alternative à la structuration des sans-papiers en collectifs partout en France. C'est à cet objectif prioritaire que nous nous engageons à contribuer, en instaurant avec les sans-papiers, des collaborations aux formes diverses selon les réalités locales.

Dans l'immédiat, la solidarité à l'égard des sans-papiers de Saint-Bernard constitue une urgence. Pour convaincre le gouvernement de les régulariser, nous appelons à la multiplication, partout en France, d'initiatives publiques de soutien, notamment :

- . Participer et soutenir la mise en place de collectifs de sans-papiers
- . Participer localement à des jeûnes de solidarité, déjà engagés par plus d'une centaine de personnes depuis le 12 Août,
- . Organiser des rassemblements quotidiens devant les préfectures,
- . Interpeller les élus locaux,...

Afin d'établir un bilan national, nous vous invitons à nous transmettre régulièrement des informations précises sur les initiatives que vous prendrez :

- par fax : « Action sans-papiers » au 16 (1) 46 07 89 10
- par courrier : « Action sans-papiers » - 179 bis, quai de Valmy 75010 Paris

Association des Travailleurs Marocains en France (ATMF) - Droits Devant II - Emmaüs France - Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (FASTI)- Groupe d'Information et de Soutien des Travailleurs Immigrés (GISTI)- Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Syndicat des Avocats de France (SAF).

Paris le 21 Août 1996

Le gouvernement coincé par ce « dossier pourri »

SANS-PAPIERS

► Alors que la situation des grévistes de la faim de l'église Saint-Bernard commence à susciter émotion et solidarité, Jean-Louis Debré et Alain Juppé tentent de trouver une issue à ce « dossier pourri », selon la formule d'un conseiller du ministre de l'Intérieur.

JEAN-LOUIS DEBRE ne laisse aucun de ses collaborateurs gérer ce dossier. En liaison directe avec Alain Juppé et avec l'aval de Jacques Chirac, il suit très étroitement l'évolution de la situation à Saint-Bernard. « C'est un dossier pourri, soupire un de ses collaborateurs, un dossier qui aurait dû être réglé dès le mois d'avril, mais nous avons laissé traîner les choses. Maintenant que nous avons dix types qui menacent de mourir, le tout orchestré par la gauche caviar et parfois soutenu par la droite saumon, il faut se débrouiller. »

Une expulsion de plus en plus compliquée

Dans cette affaire, le rapport de force est très étroitement dépendant de l'état de santé des grévistes de la faim. Le gouvernement sait trop bien

que si l'un d'entre eux venait à mourir, sa fermeté affichée ferait alors figure de brutalité.

Debré a donc demandé au Samu de lui fournir un bilan très précis de l'état médical des dix sans-papiers. « La consigne a été donnée : si l'un d'entre eux était vraiment en danger, il serait aussitôt évacué vers un hôpital », affirme-t-on à l'Intérieur. Or, hier, le ministre considérait que la situation pouvait encore un peu durer. Médicalement s'entend. Car politiquement, il faut maintenant trouver une solution.

Quelles que soient les professions de foi de fermeté, chaque jour qui passe rend une expulsion de l'église par les forces de l'ordre de plus en plus compliquée. De réunions en réunions, Matignon et l'Intérieur s'aperçoivent bien que l'opération peut devenir dangereuse. « Voir de-

vant toutes les caméras Schwartzberg et Jacquart se traîner par terre devant les CRS, franchement non merci », soupire-t-on à Matignon. Et à Matignon, comme à l'Intérieur, on ne se prive pas de souligner auprès des journalistes que l'ambassadeur Stéphane Hessel, porte-parole du collège des médiateurs des sans-papiers, « habite l'esplanade des Invalides ». Il s'est « disqualifié », insiste Patrick Stefanini, un proche de Juppé. Mais on craint l'effet médiatique désastreux d'une intervention des CRS.

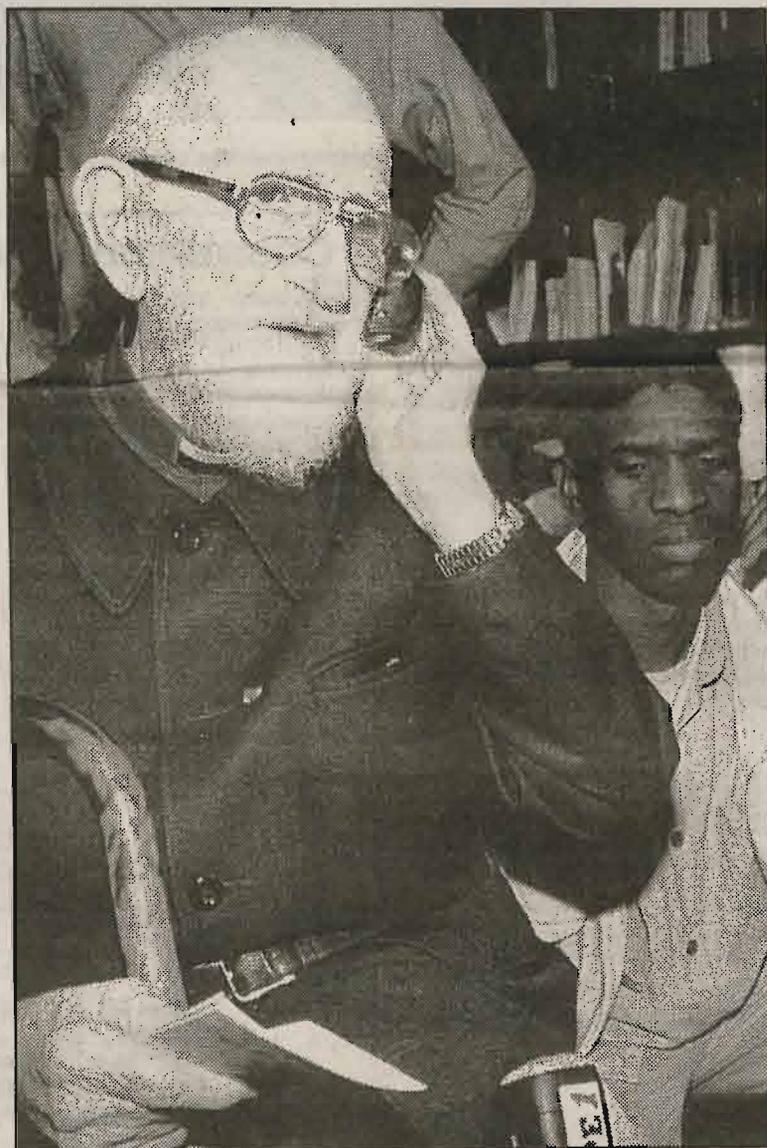
Une aide au retour

Reste la négociation. Pour l'heure, Jean-Louis Debré a déjà fait savoir à l'Office des migrations internationales (OMI) — qui dépend des Affaires sociales, mais qui est pré-

sidé par un préfet — que le gouvernement serait favorable à ce que l'OMI offre un pécule important aux sans-papiers afin que ceux-ci acceptent de retourner dans leur pays d'origine. « La loi de l'aide au retour ne spécifiant pas le montant de cette aide, l'OMI (NDLR : qui vit des prestations payées par les immigrés) pourrait parfaitement donner une somme convaincante », suggère un collaborateur de Jean-Louis Debré.

Jusqu'ici, les sans-papiers ont refusé cette solution, voulant avant tout avoir le droit de vivre et de travailler en France. Le président Jacques Chirac, à qui ils en ont appelé, s'est bien gardé pour l'heure d'intervenir. Et l'Elysée affirme qu'il ne le fera pas.

Raphaëlle BACQUÉ



L'abbé Pierre s'est rendu hier soir à l'église Saint-Bernard pour apporter son soutien aux sans-papiers. (Photo Aurélie AUDUREAU.)

Comment 300 personnes vivent dans une église

□ C'est un village africain qui a pris ses marques dans l'église Saint-Bernard, au cœur de la Goutte-d'Or à Paris. Ce groupe de trois cents sans-papiers s'est organisé, planifiant la lutte et gérant les détails de la vie quotidienne, forgeant au fil des jours une communauté soudée.

Le Conseil des familles. Toutes les décisions sont prises en assemblée générale. En fin de journée, les familles se réunissent dans la nef, et discutent, assises en cercle, de la suite de leur mouvement. Une fois les objectifs fixés, les trois délégués, élus par les Africains, informent les associations et les journalistes, « exclus » de ce « conseil des familles ». Les dix hommes en grève de la faim depuis 47 jours, ont choisi parmi eux un porte-parole, Hamady Camara. Veillés par les membres de l'association Médecins du monde, ces Africains sont aussi suivis par les médecins du Samu de Paris.

Un budget serré. Chaque jour, les trois cents sans-papiers se débrouillent avec un budget de 1 000 à 1 500 F, produit des quêtes paroissiales et de dons divers (associations, collectes syndicales, anonymes). Plusieurs urnes ont été déposées à l'entrée et à l'intérieur de l'église, accueillant argent liquide et chèques (émis à l'ordre de la CFDT Cheminots). Sur un tableau noir, les sans-papiers ont affiché une liste de produits de première nécessité (nourriture et produits hygiéniques). Dans un coin de la nef, des jouets et des livres ont été déposés.

Un repas par jour. Thé, café et

petits gâteaux pour le petit déjeuner, puis un en-cas à midi pour les enfants. Le soir, le repas est acheminé en voiture jusqu'à l'église. Il a été cuisiné par un Africain dans les entrepôts désaffectés de la SNCF, rue Pajol, où les sans-papiers ont séjourné plusieurs semaines.

L'hygiène. Les femmes, s'occupent des enfants et du ménage de la nef. Chaque matin, les matelas et les duvets, fournis par Emmaüs et Médecins du monde, sont repliés, le sol nettoyé. Les hommes, eux, se chargent des tours de garde, du balayage extérieur et de l'entretien des deux sanitaires chimiques, prêtés par la mairie du XVIII^e arrondissement. La vidange, urgente en début de semaine, a été financée hier par le comité de soutien.

La douche, chez les voisins. Cinq familles du quartier mettent à disposition leurs salles de bains, mais c'est le point d'eau, derrière l'église, qui est utilisé régulièrement pour la toilette des enfants. Les femmes se lavent aussi rue Pajol. Le linge, lui, est géré par une quinzaine d'habitants du quartier.

Les téléphones portables. Relais indispensable entre les trois délégués, les journalistes et les émissaires du gouvernement, trois portables, financés par le comité de soutien, sonnent en permanence.

Les veillées. Service d'ordre, collectes, tracts... Dans l'attente d'une évacuation annoncée par les rumeurs, les associations se relaient pour « protéger » l'église.

Valérie MONTMARTIN

RÉACTIONS

Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, a estimé hier sur LCI que « l'immense majorité » des Africains sans papiers devrait être reconduite à la frontière. Pour lui, il n'y a pas « matière à négociation (...) Il y a matière, s'il le souhaite, pour le ministre de l'Intérieur, à un ultime examen des situations individuelles, pouvant déboucher (...) sur quelques régularisations ».

Gilles de Robien, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, aurait accepté de recevoir ce matin à 11 heures au palais Bourbon des représentants des sans-papiers grévistes de la faim. Dans la journée, M. de Robien avait proposé la mise en place d'une mission parlementaire d'urgence pour aider à rechercher des solutions « humainement justes et légalement acceptables ». « On ne peut pas donner une réponse unique à un problème complexe », avait-il indiqué.

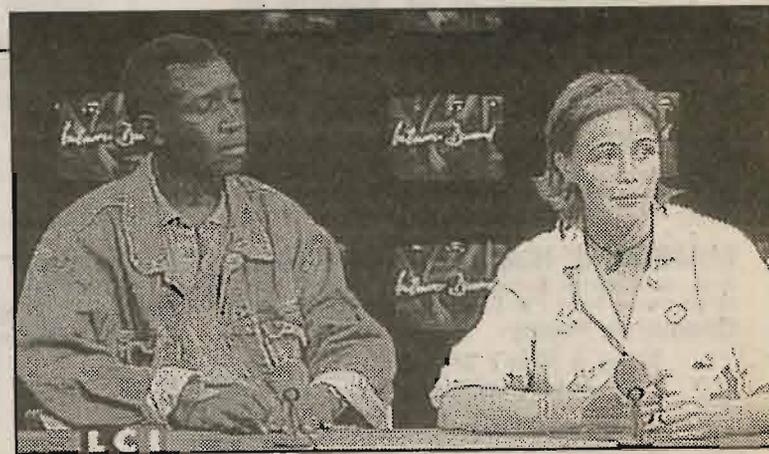
L'abbé Pierre a rendu visite hier soir aux sans-papiers, durant une demi-heure. Il a téléphoné, depuis l'église, au directeur de cabinet de l'Elysée et assuré qu'il allait écrire dès aujourd'hui à Jacques Chirac pour que soient renégociés individuellement les cas des trois cents immigrés de Saint-Bernard.

Robert Hue, patron du PCF, est passé aussi à Saint-Bernard, et a demandé « aux forces de gauche et de progrès » d'entreprendre une démarche commune auprès du président de la République.

SUR LCI

L'APPEL D'EMMANUELLE BÉART. « Je suis arrivée avec des couches et du lait. Parce que je suis une femme, une mère, une citoyenne. » Emmanuelle Béart, invitée hier de Guillaume Durand sur LCI avec Aboubacar Diop, l'un des délégués des familles, a ainsi raconté pourquoi, depuis vendredi soir, elle dort chaque nuit dans l'église Saint-Bernard. « Je ne suis pas venue pour mon image, mais pour l'image que j'ai de la France », a ensuite expliqué l'actrice. « La vraie lâcheté, c'est de laisser pourrir la situation,

avec des gens qui sont dans une tension nerveuse insupportable (...) Je ne sais pas comment font les gens qui ont des enfants bien portants pour laisser d'autres enfants dans une telle situation. (...) Je lance d'ailleurs un appel : venez avec du lait, des couches, des choses pour les enfants car la situation est difficile. » Enfin, l'actrice s'est insurgée contre le silence de Jacques Chirac dans cette affaire : « Le mutisme de tous ces gens est une autre forme de violence. » (Document LCI.)



LES PIEDS DANS LE PLAT

« Debré doit passer des nuits noires »

Les cinq délégués des grévistes jubilaient en sortant de l'Assemblée nationale

Encore un petit matin que les flics n'auront pas. Après une nuit de semi-veille, quand l'heure de la délivrance a sonné, Ababacar prend son mégaphone. 7 heures à peine. Les CRS

ne sont pas venus. Le porte-parole des sans-papiers remercie une nouvelle fois ses troupes, revigore les ensommeillés d'un discours et annonce les rendez-vous de la journée. Hier, la perspective d'un entretien avec le chef de file de l'UDF à l'Assemblée nationale redonnait des ailes aux militants. Première fissure dans le front uni de la majorité. Une pareille brèche ne peut s'escamoter. « Debré doit passer des nuits noires, lance Babacar. Nous n'avons pas la prétention de

changer la loi. Mais, si on pouvait l'abroger, ce serait mieux. »

Arguments parfaitement rodés depuis le début du mouvement en mars dernier. « Français, immigrés, solidarité » : slogan scandé à tête en guise de cérémonial matinal.

Dans la sacristie de l'église Saint-Bernard, transformée en QG, les délégués se préparent à leur entrevue au Palais-Bourbon... en dépouillant les cartes postales de soutien et les lettres d'encouragement qui affluent. « On verra bien une fois sur place », sourit Bebe Niang, sereine.

Délégation

11 heures. Gilles de Robien reçoit comme promis une délégation de cinq représentants. Nouvelle déclaration sous le porche d'entrée : « C'est important pour nous d'être reçus par un élu du peuple à l'Assemblée nationale. cela prouve au moins que nous ne sommes pas des clandestins. »

Une obsession : être reconnus comme des interlocuteurs valables, ne plus être considérés comme des parias vivant dans l'illégalité.

Youssouf s'avance le premier vers la sortie. Manifestement regonflé à bloc, il quitte les lieux, un sourire accroché aux lèvres et une cigarette prestement allumée au doigt. « Une rencontre vraiment cordiale, glisse-t-il. On a cherché à déconcer une situation bloquée. » Rayonnant, le jeune homme fend la foule des journalistes, laissant la place au porte-parole attiré.

Ababacar Diop n'est pas moins fier. Pour la première fois depuis de nombreux jours, une lueur d'espoir éclaire ces visages fatigués. « Nous avons été écoutés par la France », dit Babacar. Soupir de soulagement après plus d'1 h 15 d'entretien avec le parlementaire UDF. « Nous sommes très satisfaits. Pas besoin de décoder. Il ne nous a pas donné d'assurance, mais on a été entendus. »

Moratoire

Gilles de Robien a estimé encore possible de « concilier l'humanisme et la légalité ». Il propose de créer rapidement une commission tripartite réunissant des représentants du gouvernement, des parlementaires et les délégués des sans-papiers. Une médiation inédite assortie d'un moratoire sur les expulsions des sans-papiers sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. « On souhaite toujours la régularisation », martèle Babacar, de retour à l'église Saint-Bernard.

Gilles de Robien s'est donné 48 heures pour transmettre sa proposition au gouvernement. Certes, le député n'est officiellement pas plus mandaté par son groupe parlementaire qu'il ne l'est par les autorités. Qu'importe, un répit semble s'instaurer de lui-même à Saint-Bernard.

Au milieu de la foule, une femme s'adresse au service d'ordre, un bouquet de fleurs violettes à la main : « C'est pour la maman africaine qui a eu un bébé ce week-end ». La maman se repose à l'hôpital. Quelqu'un lui transmettra.

Nathalie GILLOT



Un soutien sans faille : celui de la comédienne Emmanuelle Béart, qui, depuis plusieurs jours, assiste les 300 sans-papiers.

Photo Reuters

D'accord, pas d'accord

Les riverains divisés. Si Fatima et Sophie soutiennent les sans-papiers, Joëlle et Katia les condamnent

De la tempête qui souffle sur l'église Saint-Bernard, Mohamed, Mohand et leurs copains ne reçoivent que des embruns. Tout juste s'ils prêtent l'oreille à l'agitation locale. Pour eux, seules les dames ont la vedette. Partie serrée autour d'un damier, planté place Léon. « On joue tous les jours, commente Mohamed, vieil habitant de la Goutte-d'Or. »

Et les Africains sans papiers qui occupent l'église voisine ? « Bah, on a signé des pétitions, note Mohand. On est allé voir, aussi. Tout ça, c'est malheureux. Mais, qu'est-ce qu'on peut y faire ? ». « Aux responsables de se démerder », ajoute un autre joueur, en guise de point final.

Pourtant, dans ce quartier où l'on cotoie un petit bout d'Afrique à chaque coin de rues, la solidarité est aussi de mise. Fatima, Algérienne

de 47 ans, n'a que ce mot à la bouche. Sans profession, cette mère de famille, qui habite le quartier depuis cinq ans, dispose de peu de moyens. Mais le cœur y est. Alors, chaque jour, elle rend visite aux réfugiés Africains. « On est tous égaux. Je viens soutenir leur moral. Ils ont beaucoup de courage. Ce ne sont pas des clandestins. Beaucoup avaient un travail. Le gouvernement doit les laisser vivre en paix, comme avant. Moi qui pensais la France démocrate. Elle n'en donne pas l'exemple. »

Pour sa première visite à Saint-Bernard, Sophie, 20 ans, étudiante en droit, elle, a apporté du lait. « Ça aidera. Laisser des gens ainsi à cause d'un vide de loi, c'est révoltant. On veut les reconduire à la frontière en sachant que la dictature règne dans leurs pays d'origine. Pour nous, qui nous réclamons des droits de l'homme, bravo. »

Plus modérée, Denise, une retraitée, qui a vu débouler ces familles sous ses fenêtres, préfère ne pas prendre parti. « Depuis des mois, le gouvernement a laissé traîner les choses. Aujourd'hui, il est coincé. On ne peut pas régulariser tout

le monde. Il faut examiner la situation au cas par cas. Je ne comprends pas qu'on n'ait pas renouvelé les papiers des Africains qui ont travaillé et cotisé à la Sécurité. » Près de l'église, au bar le Mistral, pas question de se mouiller. « Je ne fais pas de politique. Pour nous, ça n'a pas changé nos habitudes », assure Amar, le patron. Un détail, tout de même : depuis quelques jours son café a le vent en poupe. « Cette affaire nous amène de la clientèle. »

« Envahi »

D'autres habitants, en revanche, affichent grise mine. Témoin, Joëlle, mère de trois enfants et sans emploi. « On n'a jamais été aussi envahi. Je ne vais même plus à l'église. Les sans-papiers doivent partir. La France n'a pas les moyens d'ouvrir ses portes à tout le monde. Moi, ça fait des mois que je cherche du travail. S'il n'y en a pas pour nous, il n'y en a pas pour les étrangers. »

Costume noir, l'homme ne dit pas son nom, mais se dit « comédien » de profession. Il passe souvent devant Saint-Bernard sans s'arrêter. « Je ne soutiens pas ses occupants, même s'il est dommage que certains malheureux

soient dans cette situation, dit-il. Et de préciser, véhément : « Ici, dès 22 h, c'est le Bronx ! Les sans-papiers de Saint-Bernard n'ont rien à y voir. Mais certains sont des p'tits débrouillards qui veulent rester en France pour en profiter. J'espère que l'Etat ne cédera pas. »

D'ailleurs, à l'en croire, « le problème de fond est ailleurs : les Africains font des enfants ici et estiment alors qu'ils sont citoyens français. Nous aussi, on a des miséreux. Commençons par balayer devant notre porte ! »

Les bras chargés de courses, Katia poursuit également son chemin sans jeter un regard vers Saint-Bernard ni faire preuve de la moindre pitié envers les réfugiés. « La France est un pays d'accueil, mais il faut respecter ses lois, assure cette jeune femme d'origine kabyle. Et puis, beaucoup d'Africains ne cherchent même pas à s'adapter à la vie française. Ceux-là, ils feraient mieux de rentrer chez eux... », ajoute-t-elle en menant son train-train comme si de rien n'était. A deux pas de chez elle, pourtant, le combat continue.

Béatrice ABBADIE et Carine DIDIER

Pas dans un avion demain...

Voici la procédure de « reconduite à la frontière ». Accrochez-vous !

La grande majorité des sans-papiers, qui sont à l'église Saint-Bernard, ont reçu le 17 juillet une invitation à quitter le territoire français et disposaient d'un mois pour répondre à cette demande. Une fois ce mois écoulé (le 17 août), le préfet peut signer des arrêtés de reconduite à la frontière. Copie de ces arrêtés doit être remise individuellement aux intéressés, assortie d'un formulaire indiquant la voie de recours dont ils disposent, les délais et le tribunal compétent.

Une partie de ces arrêtés de reconduite à la frontière ont déjà été envoyés aux intéressés. Ceux-ci ont alors un délai de 24 heures, à compter de la date et de l'heure de la notification de l'arrêté, pour demander l'annulation de l'arrêté au président du tribunal administratif. Même si la personne refuse de signer l'arrêté, le délai reste de 24 heures. Ce délai court la nuit, les samedis et dimanches.

L'arrêté ne peut être exécuté tant que ce délai de 24 heures ne s'est pas écoulé ou, s'il y a recours, tant que le juge administratif, qui a été saisi par la personne, n'a statué. Il a 48 heures pour le faire. L'étranger peut encore faire appel du jugement du tribunal administratif devant le président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. Mais cet appel n'est pas suspensif.

Rétention

Dès la prise de l'arrêté de reconduite à la frontière, le préfet peut prendre un autre arrêté afin de retenir les personnes frappées par cet arrêté dans un centre de rétention administrative. Si, au bout de 24 heures, l'étranger est toujours retenu, le juge judiciaire est saisi pour autoriser ou non son maintien six jours de plus en rétention administrative. Le juge judiciaire est à nouveau consulté au bout de ces six jours et peut éventuellement autoriser une prolongation de 72 heures.

En tout, la rétention administrative ne peut excéder dix jours. Les autorités doivent profiter de cette période de dix jours pour organiser le départ des intéressés vers leur pays d'origine, avec les éventuelles difficultés que cela suppose, telles que le refus d'embarquer des intéressés ou encore la réticence des pilotes à embarquer des personnes contre leur gré.

Les arrêtés de reconduite à la frontière s'appliquent à des étrangers en situation irrégulière en France (notamment : entrée clandestine, maintien au-delà de la durée de validité du visa, refus de renouvellement d'un titre de séjour ou retrait du titre de séjour). Il s'agit d'une mesure distincte de l'arrêté d'expulsion qui ne peut frapper que des personnes « constituant une menace grave pour l'ordre public ».

Un gréviste de la faim hospitalisé



Hier soir vers 20 heures, l'un des dix grévistes de la faim de Saint-Bernard a été évacué par le Samu (notre photo). Il s'agissait de Moussa Keita, 29 ans, « déjà faible depuis quinze jours », selon un de ses proches. En se déplaçant, il est tombé, ce qui a amené les délégués des sans-papiers à appeler le Samu. L'homme a été évacué sous une couverture de survie verte et jaune par la petite entrée de la rue Saint-Bruno. Tout s'est passé dans le calme, sous la pluie, et très vite. Il a été placé sous surveillance médicale à l'hôpital Lariboisière pour des douleurs abdominales. Son état de santé n'est pas critique. Un médecin du Samu a indiqué qu'au 47^e jour de grève de la faim, on « entre dans une période critique. Quelques-uns sont plus fatigués que d'autres. Les fragiles au départ souffrent un peu plus. »

Les critères des médiateurs dynamitent la loi Pasqua

Le collège des médiateurs dans le conflit des sans-papiers de l'église Saint-Bernard a demandé au Président Jacques Chirac de « manifester instamment sa compréhension » et de prendre les mesures d'apaisement et de noblesse qu'aurait prises le Général de Gaulle en songeant aux sacrifices que la France a demandés aux ancêtres de ces Africains quand elle les a mobilisés dans les deux guerres mondiales.

Le collège des médiateurs (qui compte 25 personnalités, dont Stéphane Hessel, Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Paul Bouchet, Edgar Morin, Antoine Sanguinetti, Pierre Vidal-Naquet) souligne qu'il a « élaboré des critères de régularisation raisonnables, honnêtes et clairs qui permettaient de transférer une impasse suicidaire en une issue courageuse ».

Ces dix critères sont : - Parents d'enfant français - Conjoint ou concubin notoire de Français - Conjoint et

enfant d'un étranger en situation régulière en France - Parent d'enfant né en France - Débouté du droit d'asile entré en France avant le 1^{er} janvier 1993 - Personne ayant un proche parent résidant en France (ascendant, frère, sœur) - Personne dont le retour interromprait le traitement médical d'une maladie physique ou mentale grave - Personne dont le retour l'exposerait à des risques sérieux - Etudiant(e) en cours d'études universitaires reconnues - Personne ayant une bonne insertion dans la société française, mais dépourvue d'un titre de séjour.

Les détracteurs du projet ne se sont pas privés de rétorquer que tous les sans-papiers de France ou presque rentraient dans l'une de ces catégories - certaines comme l'insertion dans la société » étant un critère très subjectif - et que cette liste de critères n'avait pour but que de sonner le glas de la loi Pasqua.

Les Bonnes Affaires du Jour

Boucherie ROBERT & RENÉ

- 13, fg du Temple M° République
- Gigot d'agneau, le kg... 39,80 F
- Epaule d'agneau, le kg... 29,80 F
- Collet d'agneau, le kg... 20,00 F
- Faux-Filet, le kg... 62,80 F
- Rosbif tranche, le kg... 49,80 F
- Escalope de veau, le kg... 79,80 F
- Poulet fermier PAC Label, le kg... 27,80 F

Pour paraître dans cette rubrique téléphonez au 40 75 20 68

LA HALLE AUX MEUBLES

Comme nulle part ailleurs
MATELAS ET SOMMIERS
Toutes dimensions, fixes ou relevables. TRECIA, EPEDA, MERINOS, BULTEX, SIMMONS.
Ex. : matelas + sommier ressorts 140 x 190 : 1.790 F TTC. Garantie 5 à 10 ans. Rel. orthopédie
CANAPÉS CLIC-CLAC - Salons
Ex. : CLIC-CLAC à partir de 790 F TTC, emporté
Ex. : Salon tout cuir, 3 places + 2 fauteuils à partir de 7.990 F TTC.
MEUBLES TOUT STYLES - MEZZANINES
Armoire, lit escamotable, rangement.
☎ (16-1) 46.72.42.85 7j/7, de 10 h à 20 h
24, av. M. Thorez - 94200 Ivry-sur-Seine
Livraison sur toute la France Détaxe à l'exportation **GRATUIT***

"Paris pas cher", "Paris Combines", "Paris meilleurs prix", etc. recommandent MOBECO détaillant grossiste pour mieux acheter toutes les marques aux meilleurs prix MEUBLES

CANAPÉS • SALONS CLIC-CLAC • FÛTONS

TOUS LES CUIRS - TOUS LES TISSUS STEINER - COULON - BUROV, ETC...

MATELAS - SOMMIERS

TOUTES DIMENSIONS FIXES OU RELEVABLES - GARANTIE 5 ET 10 ANS

EPEDA - TRECIA - SIMMONS DUNLOPILLO - BULTEX, SWISSFLEX, ETC...

MOBECO 5.500 m² d'exposition - 239 à 247, RUE DE BELLEVILLE PARIS 19^e - 50, AVENUE D'ITALIE PARIS 13^e

Livraison gratuite dans toute la France Détaxe à l'exportation

(16-1) 42.08.71.00 Ouv. 7j/7 de 10 h à 20 h

M/RAP

Privas

Mercrèdi 21 Aôut 96

Mobilisation contre les "Charters de la honte"

La manifestation parisienne en faveur des réfugiés de l'église Saint-Bernard a connu un écho ardéchois d'une intensité exceptionnelle pour un mois d'août

D rôle d'été 96! De toute évidence, le Premier ministre n'a pas été le seul à avoir dû écourter ses vacances. A l'heure où le gouvernement se penchait enfin longuement sur le délicat problème des "sans-papiers", alors que commençait le défilé de soutien aux réfugiés de l'église Saint-Bernard, se déroulait à Privas... la première manifestation de la rentrée. Une centaine de personnes répondait, mercredi à 18 h, à l'appel du M.R.A.P. et de diverses associations ainsi que des partis de gauche pour faire entendre leur voix à propos du dossier de plus en plus brûlant des Africains menacés d'expulsion et de charters. Une **unanimité sans faille**

En effet, en dépit de la période encore très estivale, la mobilisation avait été rapide. Le mot d'ordre lancé la veille, reçu et repris par les associations, a permis un rassemblement exceptionnel pour un mois d'août. Aux représentants du M.R.A.P. Centre et Sud Ardèche étaient venus s'ajouter ceux des Amis pour le Témoignage Chrétien de Privas, du Collectif pour une Alternative Progressiste d'Aubenas, du Carrefour Laïque, du P.C.F., de la Fédération Nationale des Déportés Internés, du P.S., de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique, de la C.G.T., du S.N.E.S., de la F.S.U., du S.N.E.T.A.A., de la F.O.L., du Collectif contre le Chômage, du S.N.U.I., et de la Ligue des Droits de l'Homme. Une délégation de six personnes était autorisée à rencontrer M^{me} Barcelo, directeur des Services du Cabinet du préfet.

Démocratie et droit su sol

L'entretien a permis à chacun de donner le point de vue de son



Une mobilisation imposante devant la préfecture de l'Ardèche. Ci-dessous, au moment de la lecture de la lettre au Président.

association en termes de "respect du droit du sol", de "charters de la honte", de "cas par cas", de "non-assistance à personne en danger de mort", ou de "mépris des hommes", tandis que la représentante du préfet évoquait les lois en vigueur et soulignait le caractère démocratique des mesures à l'encontre des sans-papiers.

Le M.R.A.P., pour sa part, s'efforçait de démonter l'argument de la protection de l'emploi en précisant: "plus de 15 000 renvois en 15 mois n'ont pas empêché une augmentation du chômage de 2 300 personnes au cours du seul mois de juin" pour ensuite rappeler que "les personnes sont devenues des clandestins du fait que leurs papiers n'ont pas été renouvelés".

Avant de quitter la Préfecture pour retrouver les manifestants, la délégation a remis une lettre destinée au Président de la République.

Monsieur le Président

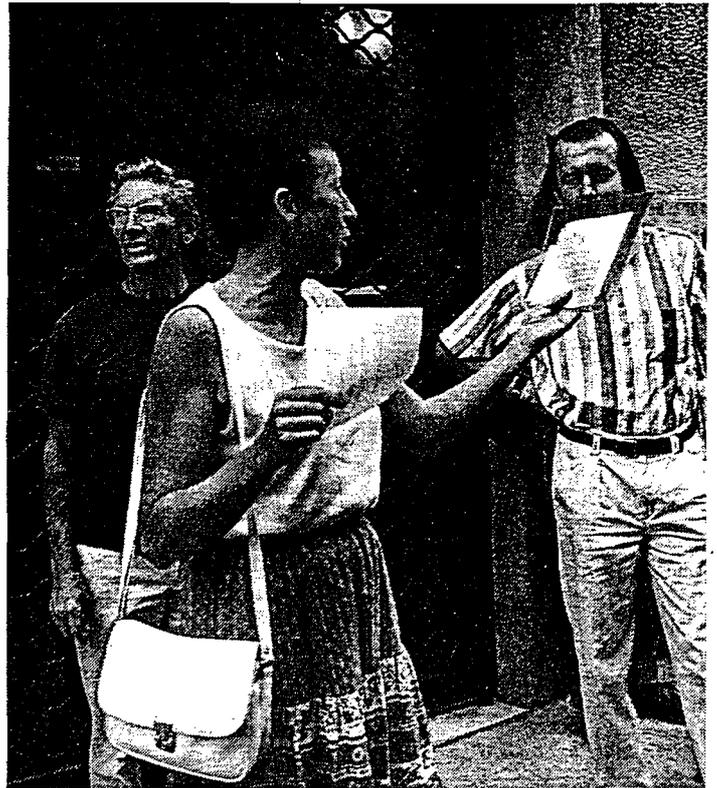
"Monsieur le Président de la République,

Avant que la grève de la faim des "Sans-Papiers" ait des conséquences irréversibles ou une issue fatale, nous, les Associations et les Organisations soussignées, nous vous demandons avec insistance d'ouvrir des négociations avec les représentants des "Sans-Papiers" afin de

régulariser leur situation. Nous espérons que vous voudrez bien entendre notre appel. Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président de

la République, l'expression de notre respectueuse considération."

Gilbert JEAN



Dauphine Libère du 23 Aôut 1996

J-L du 21 Août 96

Rassemblement devant la préfecture -

Mercredi, à 18^h
21 Août

● **LA PRÉFECTURE SERA CE SOIR** (18 heures) le cadre d'une manifestation organisée par le M.R.A.P. Centre-Ardèche (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) qui appelle au

rassemblement "toutes les personnes sensibilisées par la situation dramatique des Sans-Papiers en grève de la faim en l'église St-Bernard de Paris".

PRIVAS ▼ SOLIDARITÉ

Sans-papier de Paris : manifestation de soutien aujourd'hui

C'est une manifestation "collée à l'actualité brûlante" qui se déroulera aujourd'hui à Privas, à partir de 18 heures. Devant les bâtiments de la préfecture de l'Ardèche, le Mouvement contre le racisme et, pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) du Centre-Ardèche a décidé, en effet, de manifester son désaccord au Gouvernement, et sa

solidarité envers les "Sans Papier" qui poursuivent actuellement leur grève de la faim, en l'église Saint-Bernard de Paris.

Le M.R.A.P., hier après-midi, par le biais d'un communiqué, a fait savoir qu'il appelle aujourd'hui à manifester, et invite "toutes les personnes sensibilisées" par la situation de ces sans-papier.

Alors que se poursuivra le rassemblement devant la préfecture ardéchoise, les responsables du mouvement vont demander au préfet de l'Ardèche "d'être leur porte-parole auprès du Gouvernement". Le M.R.A.P. indique qu'il souhaite "l'ouverture immédiate de négociations..."



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkamp - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

SANS PAPIERS URGENCE - SOLIDARITE

Les grévistes de la faim de Saint-Bernard (75018 Paris) continuent aujourd'hui - 47e jour de leur mouvement - à porter la revendication de régularisation d'un grand nombre de sans papiers qui, présents et intégrés dans la société française souvent de longue date, ne sont pas des clandestins.

Face aux fins de non recevoir du gouvernement, ils ont décidé de poursuivre leur action "debout", dans la dignité : *"ça fait 5 mois que l'on se bat. Alors c'est la mort ou bien la vie, avec les papiers"...*

Les 300 de Saint-Bernard ne sont pas seuls : ils ont été rejoints dans leur mouvement par de multiples collectifs en région parisienne (78, 92, 93...) aussi bien qu'à travers la France entière, de Nantes ou Morlaix à Lyon et Besançon, désormais regroupés en Coordination Nationale.

Malgré toutes les voix qui se sont élevées en faveur des 300 de Saint-Bernard et des grévistes de la faim, les plus récentes déclarations du ministre de l'Intérieur et du gouvernement font peser sur le groupe de Saint-Bernard le danger d'une intervention imminente de la force publique pour procéder à une évacuation forcée de l'église et à l'exécution de reconduites à la frontières.

Pour obtenir des plus hautes instances de l'Etat la réouverture de négociations avec les sans-papiers de Saint-Bernard, le MRAP soutient l'appel lancé par la coordination régionale d'Ile de France des collectifs de sans papiers et de collectifs de soutien à ces derniers et invite tous ceux et celles qui sont attachés aux valeurs de solidarité et de fraternité à participer très nombreux à la prochaine manifestation à 18h00 le mercredi 28 août 1996 de République à Saint-Bernard.

Il est urgent :

- de poursuivre et d'étendre la mobilisation de militants autour de l'église Saint-Bernard (rue Saint-Bruno, 75018) afin de manifester publiquement notre solidarité et notre détermination aux côtés des 300 de Saint-Bernard (en particulier la nuit et le matin de 4h00 à 8h00),
- de multiplier les protestations et les rassemblements autour des lieux publics et symboliques,
- d'explorer toutes les voies positives proposées,
- d'intensifier les démarches auprès des élus...

Afin d'obtenir sans plus tarder que le Président de la République favorise la réouverture des négociations demandées par les grévistes de la faim.

Paris, 21 août 1996



Si vous souhaitez être informé(e) des activités du MRAP

Nom.....

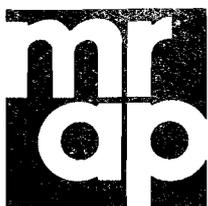
Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Talon à retourner au MRAP - 89, rue Oberkamp - 75011 PARIS



mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

siège : 89, rue oberkampf - 75543 paris cedex 11 - tél.: (1) 43.14.83.53 - fax : (1) 43.14.83.50

Communiqué de Presse

SANS PAPIERS URGENCE - SOLIDARITE

Les grévistes de la faim de Saint-Bernard (75018 Paris) ont porté la revendication de régularisation d'un grand nombre de sans papiers qui, présents et intégrés dans la société française souvent de longue date, ne sont pas des clandestins.

Les 300 de Saint-Bernard ne sont pas seuls : ils ont été rejoints dans leur mouvement par de multiples collectifs en région parisienne (78, 92, 93...) aussi bien qu'à travers la France entière, de Nantes ou Morlaix à Lyon et Besançon, désormais regroupés en Coordination Nationale.

Depuis cinq mois, les Africains de Saint-Bernard ont fait preuve d'une pratique exemplaire de citoyenneté. Ils ont non seulement redynamisé l'engagement et le combat des organisations de défense des droits de l'Homme mais ils ont aussi proclamé qu'ils avaient droit aux droits.

La réponse du gouvernement à ce courage et à cette dignité a été la violence et la haine. L'intervention des forces de l'ordre a non seulement profané une église mais a également abîmé une certaine image de la France dans le monde. Le vendredi 23 août 1996 est un jour de honte pour tous ceux qui sont attachés à la dignité de la personne humaine..

En faisant ce choix, le gouvernement s'obstine dans l'impasse et donne des gages à ceux qui, de longue date, pour mieux occulter leur mépris des valeurs démocratiques, font de la chasse aux étrangers leur fond de commerce.

Pourtant il ne fera pas l'économie d'une solution véritablement politique aux problèmes inextricables créés aux étrangers présents sur le territoire français par plus de 20 ans de législations successives, aboutissant au blocage des lois Pasqua, et qui ont fait des étrangers présents en France des "sans-papiers".

Dans l'esprit du projet d'"Assises nationales sur l'immigration" annoncé par le collège des médiateurs, auquel nous adhérons pleinement, il est urgent d'ouvrir un vaste débat national sur :

- les causes politiques et économiques de flux migratoires dont aucune législation ne peut raisonnablement prétendre stopper les seuls effets,
- la responsabilité de la France, de l'Europe et du monde développé face à cette injustice mondiale
- la mise en place d'une autre politique d'immigration respectant les droits fondamentaux et les libertés de la personne humaine notamment le droit de vivre en famille, le droit d'asile, ainsi qu'une citoyenneté pleine et entière, y compris les droits civiques.

Pour obtenir des plus hautes instances de l'Etat la réouverture de négociations avec les sans-papiers de Saint-Bernard, pour le respect du droit de vivre en famille et du droit d'asile, pour une autre politique de l'immigration compatible avec les droits de l'Homme, le MRAP invite tous ceux et celles qui sont attachés aux valeurs de solidarité et de fraternité à participer très nombreux à la prochaine

**MANIFESTATION
LE MERCREDI 28 AOUT 1996 - 18h00
REPUBLIQUE - BARBES - STALINDGRAD**